BULLETIN CRITIQUE

[La Rédaction se propose de publier à cette place les comptes-rendus d'ouvrages récemment parus qui ont une portée générale, qui intéressent une discipline, un genre, une doctrine, une méthode, en réservant aux périodiques spéciaux la critique des ouvrages de sujet spécial ou limité. Les auteurs et éditeurs sont priés d'adresser les ouvrages susceptibles d'être annoncés, et éventuellement les notices qui s'y rapportent, au rédacteur en chef de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^e.]

I. — F. de Saussure. *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Séchehaye, avec la collaboration de A. Riedlinger; 2^e éd. Paris, Payot, 1922, 331 pages, 12 fr.

« Cette seconde édition n'apporte aucun changement essentiel au texte de la première. Les éditeurs se sont bornés à des modifications de détail, destinées à rendre, sur certains points, la rédaction plus claire et plus précise » (Préface); il ne s'agit donc pas ici de présenter aux lecteurs des idées et des faits nouveaux; je voudrais seulement rappeler, à l'occasion de cette réimpression, l'intérêt que peut avoir pour le philologue une œuvre qui est exclusivement linguistique. Car si la philologie est et doit en un certain sens rester nettement distincte de la linguistique (p. 21), ce n'est pas une raison pour négliger les services mutuels que peuvent se rendre ces deux disciplines (ibid.).

D'abord, on s'accorde aujourd'hui à penser que le philologue doit connaître le mécanisme général du langage, s'il ne veut pas se tromper grossièrement dans l'interprétation des textes. La linguistique l'a orienté vers la grammaire historique, l'a mis en mesure d'expliquer un fait de langue donné par un fait de langue antérieur, lui a appris à substituer à la notion de classement celle d'évolution. Les progrès réalisés grâce à cette méthode sont connus; ils apparaissent dans les meilleurs travaux du dernier quart du siècle, et, si l'avantage ne s'en fait guère sentir dans l'enseignement de langues classiques, c'est que l'enseignement est toujours de quelques lustres en retard sur la science.

Mais quoi! Voici que justement un linguiste entreprend de réhabiliter la grammaire traditionnelle! « On a reproché à la grammaire classique, dit l'auteur p. 118, de n'être pas scientifique; pourtant sa base est moins critiquable et son objet mieux défini que ce n'est le cas pour la linguistique inaugurée par Bopp ». Et c'est ici qu'apparaît la plus grande originalité peut-être de la doctrine de de Saussure. Depuis que la linguistique moderne existe, elle s'est absorbée tout entière dans ce que l'auteur appelle la « diachronie »; elle a étudié surtout des « successivités », des évolutions; or, la première chose qui frappe quand on étudie des faits de langue, c'est que, pour le sujet parlant, leur succession dans le temps est inexistante; le sujet parlant est devant un état; le linguiste ne peut entrer

dans la conscience de celui qui emploie et qui fait la langue qu'en supprimant le passé, et l'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement. Sur ce point, l'attitude des grammairiens inspirés par les méthodes traditionnelles est irréprochable : ils décrivent des états de la langue, et leur programme est strictement « synchronique ».

Est-ce qu'on va donc revenir à leur méthode? Non, car si leur méthode est juste, l'application en a été imparfaite. La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue, telles que la nature des sons, la formation des mots; les vues d'ensemble lui font défaut; elle est normative, et croit devoir édicter des règles au lieu de constater des faits; elle ne sait pas distinguer le mot écrit du mot parlé; elle ne pénètre pas dans la conscience du sujet parlant... Si l'on doit retourner au point de vue statique de la vieille grammaire, c'est dans un esprit nouveau et avec d'autres procédés, et c'est d'abord en faisant sentir l'opposition des deux ordres, statique et évolutif, synchronique et diachronique, pour en tirer toutes les conséquences qu'elle comporte.

Voilà justement le programme qui a été suivi point par point par un des rédacteurs de cet ouvrage, M. Ch. Bally, en ce qui concerne la stylistique. Le domaine si mal défini du « style » est peut-être celui où il est le plus nécessaire d'interroger la conscience du sujet parlant; la stylistique ne peut être qu'une science statique (cf. Ch. Bally, *Le langage et la vie*, en particulier p. 42). De là une méthode qu'on peut appliquer à une langue morte, à une langue littéraire, aussi bien qu'à une langue vivante et parlée. Il suffit de se représenter ce qui pour l'écrivain, à un moment donné, a été « actuel » : usage de ses semblables, souvenirs de ses expériences, de ses lectures, et de juger les faits de langue non pas tels que nous les fait apercevoir l'explication linguistique, non pas comme les ont vus dans le passé ceux qui les ont élaborés, mais tels qu'ils sont dans la conscience de celui qui en tire parti, et pour qui ils deviennent faits de style. Il y a là une « définition de valeur » fort délicate, qui ne peut être réalisée qu'à la suite d'une minutieuse étude des textes, des genres, des tons, et qui suppose du reste une étude historique préalable, propre à fixer le sens et le stade de l'évolution, mais qui, sous peine de fausser toute la science du style, ne doit mettre en jeu que des éléments d'ordre statique. Les développements qui paraissent aujourd'hui promis à la stylistique devront beaucoup à l'enseignement de de Saussure, si heureusement prolongé par ses disciples genevois.

II. — J. Bézard. *Comment apprendre le latin à nos fils*; 2e éd. Paris, Vuibert, 1920, 424 pages.

Il serait injuste de ne pas signaler, dès le premier fascicule de cette Revue, la part qu'a prise depuis des années M. J. Bézard, professeur au lycée Hoche, à la rénovation des études latines. Dans ce livre, qui est comme un « phonogramme » de ses classes, il nous montre ce que peut être

l'enseignement latin, manié par un maître qui sait concilier le sens de la pédagogie et l'initiative personnelle avec le respect des programmes.

M. Bézard nous présente en somme le compte-rendu d'une expérience systématique, pratiquée depuis la sixième jusqu'à la première, sur le terrain le plus favorable qui soit, une classe d'un de nos bons lycées. Après un regard jeté sur la fin de la classe de septième, afin de voir dans quel état se trouve l'élève au moment de commencer le latin, M. Bézard « fait sa classe » sous nos yeux : enseignement grammatical en sixième; enseignement moyen, pénétré d'esprit littéraire, en cinquième et quatrième; humanités, enrichies d'un enseignement littéraire, moral et philosophique, dans les trois classes supérieures.

Tous les professeurs gagneront à venir « entendre » cette classe, toute en dialogues, en suggestions, en rappels, en collaboration, pourrait-on dire (cf. en particulier l'idée heureuse du concours, p. 64 et 89, et de la consultation, p. 245). J'avoue que je goûte tout particulièrement la méthode d'apprentissage des éléments, la méthode du « cahier », du « tableau », des mots groupés par familles..., et je crois qu'on peut attendre beaucoup du petit livre où M. Bézard a tenté depuis l'application systématique de cette méthode (toutes réserves faites sur le choix des textes utilisés!) : *Introduction à l'étude élémentaire du latin, méthode, exercices et tableaux de grammaire*, Paris, Vuibert, 1923.

M. Bézard se défend de vouloir professer dans son livre « une opinion, un programme, un manifeste ». Une doctrine pourtant s'y dessine et s'y affirme à chaque page : nécessité de « cadres » propres à enseigner aux élèves l'art de classer leurs connaissances en assurant aux études latines une unité et une continuité véritable (p. 32); défaut capital des grammaires en usage, qui sont des livres au lieu d'être des tableaux (p. 34); défaut du dictionnaire qui est une somme et non un système (p. 39); défaut du thème, qui doit être un exercice de contrôle et non d'acquisition (p. 114); défaut de la version, qui doit conduire non au « bon français », mais à « l'équivalent » français (p. 150); nécessité de faire apparaître les rapports entre le latin et le français, le latin et les langues vivantes (p. 7 et *passim*); substitution de la méthode historique, qui explique, à la méthode descriptive ou dogmatique, qui énonce et qui édicte... Je relève encore çà et là des efforts pour élargir et enrichir l'étude du latin en faisant appel à l'histoire (p. 7, 126, 319), aux sciences particulières : archéologie (p. 287), épigraphie (p. 234), paléographie et critique des textes (p. 217, 229, 282)...

Faut-il chicaner l'auteur sur quelques insuffisances ou affirmations contestables? Sa critique des textes consiste à peu près à invoquer l'autorité d'un Madvig ou d'un Ribbeck, sa linguistique se borne d'ordinaire aux données du Dictionnaire étymologique de Bréal, sa grammaire historique se réduit presque à une sorte de respect religieux du sens « primitif », sa stylistique à un commentaire esthétique et littéraire...

Mais que peut-on demander de plus en l'état présent de la pédagogie ? L'enseignement du latin a été vicié jusqu'ici par l'espèce de divorce qui persiste entre la science et les programmes, entre le livre et la classe, rien de ce qui est acquis par ceux qui travaillent ne pénétrant jusqu'à ceux qui enseignent. Il y a là sans doute de la faute des uns et des autres : d'une part, défiance de celui qui a la charge d'une classe (avec la surveillance, les corvées, la tyrannie des programmes, la responsabilité des examens, le poids mort des cancres...) vis-à-vis du savant de cabinet, qui a beau jeu de chercher la vérité ; d'autre part, dédain des spécialistes pour la vulgarisation. Le professeur, pris par son métier, ne dispose que de peu de temps pour se tenir au courant de la science ; il faut qu'on la mette à sa portée, qu'on la lui offre, non pas certes diminuée ou déguisée, mais simplifiée et assimilable. Reconnaissons qu'un grand pas vient d'être fait dans ce sens par la publication du

III. — *Manuel des études grecques et latines* de L. Laurand ; Paris, Picard, 1921, 333 pages in-8°, 40 fr.

dont les fascicules IV à VII embrassent tout le domaine des sciences historiques (géographie, histoire, institutions), de la littérature, de la grammaire (historique), de la métrique et des sciences complémentaires (paléographie, épigraphie, archéologie, critique des textes, etc.). C'est le livre qui doit être sur la table du professeur ; tout s'y trouve, avec le minimum de développement et le maximum d'intérêt ; livre à consulter suivant les besoins du moment, mais aussi livre à lire, pour que le professeur, une fois muni des enseignements indispensables, n'ait plus qu'à en faire l'application au moment voulu. J'ajoute que, lecture attrayante par lui-même, ce livre est surtout une occasion de lectures, car il offre pour chaque ordre de questions une bibliographie abondante.

Il s'imposait de signaler, à côté de la méthode de M. Bézard, le manuel de M. Laurand ; on peut espérer beaucoup pour le progrès des études latines de pédagogues comme celui-là secourus par des vulgarisateurs comme celui-ci.

Et, puisque nous sommes sur ce sujet, pourquoi ne saisirais-je pas l'occasion de signaler que j'ai récemment, à la suite d'expériences faites dans un cours secondaire, présenté quelques suggestions sur l'enseignement du latin dans un petit livre :

Le latin, dix causeries, par J. Marouzeau ; Paris, Didier, 1923, 272 p., 7 fr.

que je soumets ici au jugement des professeurs de latin, en les remerciant par avance des observations qu'il pourra leur suggérer ?

J. Marouzeau.

L'IMPRIMEUR-GÉRANT : DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU.